

Châtillon, le 17 novembre 2023

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023**

➤ **Education**

Point n°2023/120 - Approbation du règlement de fonctionnement de la Maison des enfants – Approuvée

Point n°2023/121 - Approbation de la convention de réciprocité relative à la participation financière aux frais de scolarité entre la Commune de Fontenay-aux-Roses et la Commune de Châtillon (92320) – Années scolaires 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 - Approuvée

Point n°2023/122 - Approbation de la convention à passer entre les collèges George Sand, Paul Eluard et la commune de Châtillon (92320), relative au dispositif « Collégiens exclus » - Approuvée

➤ **Affaires sociales**

Point n°2023/123 - Approbation de la convention de partenariat à passer entre l'Association « THE SORORITY FOUNDATION » et la Commune - Approuvée

Point n°2023/124 - Approbation de la convention de partenariat à passer entre l'association GC TAEKWONDO et la Commune – Approuvée

Point n°2023/125 - Approbation de la convention de partenariat à passer entre l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et la Commune - Approuvée

➤ **Administration générale**

Point n°2023/126 - Présentation du rapport annuel d'activité des conseils de quartier de la commune de Châtillon (92320) pour l'année 2022 - Approuvée

Point n°2023/127 - Suppression d'un poste d'adjoint au Maire à la suite d'une démission - Approuvée

Point n°2023/128 - Modification de la composition de la Commission d'appel d'offre - Approuvée

Point n°2023/129 - Remplacement d'un membre de la Commission consultative des services publics locaux - Approuvée

Point n°2023/130 - Modification du représentant de la commune au sein de la commission consultative sur l'énergie de la Métropole du Grand Paris - Approuvée

Point n°2023/131 - Modification du délégué titulaire de la commune de Châtillon (92320) au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) - Approuvée

Point n°2023/132 - Modification du représentant de la commune de Châtillon (92320) au sein du comité de suivi de l'opération géothermique Bagneux-Châtillon du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) - Approuvée

Point n°2023/133 - Modification du représentant de la commune pour siéger au sein du comité des abonnés du réseau de géothermie de Bagneux-Châtillon (BAGEOPS) - Approuvée

Point n°2023/134 - Désignation de l'EPT Vallée Sud Grand Paris comme autorité organisatrice de l'enquête publique préalable à la mise en concordance du cahier des charges de lotissement de la zone d'activité des Arues - Approuvée

➤ **Finances**

Point n°2023/135 – Octroi de la garantie communale pour un emprunt de 2 514 000 euros contracté par la SA d'HLM TOIT ET JOIE auprès de Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du financement d'une opération de réhabilitation thermique de 74 logements locatifs situés 13/15 rue Merseburg et 8/10 rue Jean Macé à Châtillon (92320) - Approuvée

Point n°2023/136 - Subvention à l'association croix bleue des arméniens de France - Approuvée

Point n°2023/137 - Actions entreprises suite aux observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur l'examen des comptes et de la gestion de la commune de Châtillon (92320) au cours des exercices 2014 à suivants - Approuvée

Point n°2023/138 – Sortie de la ville de Châtillon de la SPL des théâtres de Châtillon et Clamart - Approuvée

➤ **Ressources Humaines**

Point n°2023/139 - Fixation des indemnités de fonction de la Maire, des Adjoint(e)s à la Maire et des conseillers municipaux/conseillères municipales délégué(e)s de la commune de Châtillon (92320), ainsi que leurs majorations - Approuvée

Point n°2023/140 - Fixation des montants de rémunération des intervenants occasionnels dits vacataires en charge d'exécuter des actes déterminés et spécifiques pour le compte de la commune - Approuvée

Point n°2023/141 - Modalités de mise à disposition des véhicules municipaux aux agents de la commune de Châtillon (92320) pour l'exercice de leurs fonctions et aux élus municipaux pour l'exercice de leur mandat - Approuvée

Point n°2023/142 - Mise à disposition de personnel entre la Commune de Châtillon (92320) et le Centre Communal d'Action Sociale de Châtillon (92320) - Approuvée